

**VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION**  
**Monsieur Karim HELMI**  
1 Place de Turenne  
94410 SAINT MAURICE  
**FRANCE**

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

N° de rapport d'analyse : AR-19-IG-018430-01

Version du : 23/07/2019

Page 1/3

Dossier N° : 19T005324

Date de réception : 21/05/2019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
010	Eau souterraine, de nappe phréatique	piezometre DUZ 2	(1203) (voir note ci-dessous) Concentration de l'échantillon réalisée in situ par le client : résultat rendu sous réserves avec retrait de l'accréditation.

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

<b>Préleveur</b>	Gély Christian	<b>Matrice</b>	ESO : Eau souterraine, de nappe phréatique
<b>Date de prélèvement</b>	20/05/2019 16:27	<b>Localisation du prélèvement</b>	piezometre DUZ 2
<b>Date de réception</b>	21/05/2019 08:22	<b>Code point de prélèvement</b>	IG0080461885
<b>Début d'analyse</b>	21/05/2019	<b>Nom point de prélèvement</b>	EAU PROPRE
<b>Début d'analyse legionella</b>	21/05/2019 11:49	<b>Commune</b>	AUREILHAN

**PARAMETRES DE PRELEVEMENT**

	Résultat	Unité
<b>LSPPZ : Prélèvement d'eau souterraine ou piézométrique + Fiche</b> Prestation réalisée par nos soins <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique). Pour un ouvrage (piézomètre), merci de nous préciser les informations ci-dessous :</i> - Diamètre de l'ouvrage - Profondeur de la nappe - FD T 90-523-3		
<b>IXPEM : Prélèvement pour potabilité</b> Prestation réalisée par nos soins <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-520 - NF EN ISO 19458</i>		

**MICROBIOLOGIE**

	Résultat	Unité
<b>LN1JN : Pack legionella PCR (spp et pneumophila)</b> Analyse soustraite à Eurofins Laboratoires de Microbiologie Ouest <i>PCR - NF T 90-471</i>		
Legionella pneumophila	< 380	U.G./l
Volume filtré	500	ml
Legionella spp	< 380	U.G./l
<b>UM3D0 : Entérocoques intestinaux (/100 ml)</b> Prestation réalisée par nos soins <b>#</b> <i>Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2</i>	0	ufc/100 ml
<b>UMLLE : Bactéries coliformes - Escherichia coli</b> Prestation réalisée par nos soins <i>Numération - Filtration sur membrane [Filtration, incubation, dénombr. colo confirmées] - NF EN ISO 9308-1</i>		
Bactéries coliformes <b>#</b>	9	ufc/100 ml
Escherichia coli <b>#</b>	0	ufc/100 ml
<b>UMWGU : Spores de bactéries anaérobies sulfite-réductrices (/100 ml)</b> Prestation réalisée par nos soins <b>#</b> <i>Numération - Filtration sur membrane - NF EN 26461-2</i>	0	ufc/100 ml
<b>IX178 : Bactériophages ARN F</b> Analyse soustraite à Eurofins Expertises Environnementales <i>Dilution [Incorporation en double couche. Incubation 18 h et dénombrement des plages de lyse] - NF EN ISO 10705-1</i>	Non détecté <1	UFP/ml
<b>IX182 : Cryptosporidium-Giardia</b> Analyse soustraite à Eurofins Expertises Environnementales <i>Numération [Concentration et dénombrement] - NF T 90-455</i>		
Volume filtré	77	l
Cryptosporidium totaux	<1	Oocyste(s)/volume filtré
Giardia totaux	<1	Kyste(s)/volume filtré
Cryptosporidium intègres	<1	Oocyste(s)/volume filtré
Giardia intègres	<1	Kyste(s)/volume filtré
Concentration Cryptosporidium et Giardia	Client	

**Conclusion / Déclaration de conformité**

Legionella non détectée.



Najatte HAROUYA  
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.